France : Fin du remboursement des références homéopathiques

Abderrahim DERRAJI - 2019-10-08 18:58:23 - Vu sur pharmacie.ma

Deux arrêtés actant le déremboursement des produits homéopathiques viennent d'être publiés aujourd'hui au Journal officiel. Toutes les formes des médicaments homéopathiques (1247 nomenclatures) ne figureront plus sur la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables à partir du 1er janvier 2021.